

L'immigration en provenance d'Europe centrale aux Houillères de Decize : Serbes et Tchèques à La Machine (1923-1926)

=====
Marie-Françoise GRIBET

Durant la Première Guerre mondiale, pour répondre à la demande de charbon, les Houillères de Decize, situées à La Machine, dans la Nièvre, firent appel à de la main-d'œuvre maghrébine (des Kabyles et des Marocains) à laquelle s'est ajoutée une main-d'œuvre chinoise venue de Nankin et Shanghai¹. Au cours des années 1920, l'immigration chinoise cesse. Les Chinois qui ont terminé leur contrat retournent pour la plupart dans leur pays. La main-d'œuvre venue des colonies regagne également ces territoires pour répondre aux programmes de développement prévus. La Houillère, après avoir embauché les personnes venues des milieux ruraux environnants, se trouve face à un paradoxe. Elle manque de main-d'œuvre alors que le programme de modernisation de l'exploitation préconisé avant la guerre par le rapport Petitjean doit être réalisé². En novembre 1918, l'ingénieur principal Daniel Charroux prévoit une production annuelle de 400 000 tonnes (en 1910, la Houillère produit 220 000 tonnes par an). Un nouveau puits est foncé, le puits Henri-Paul, qui est inauguré en 1927. Une nouvelle centrale thermique est construite près du port des charbons à Champvert (1919-1922). Le lavoir des charbons est modernisé en 1925. Quant à l'atelier d'entretien, il est agrandi grâce à la construction d'un atelier d'ajustage. En ce qui concerne l'habitat, une fois la cité des Zagots terminée en 1920, la décision de

construire un nouveau lotissement est prise : ce sera la cité des Minimes³. Le manque de main-d'œuvre est alors général en France alors que la production charbonnière est indispensable à la reconstruction voire à la relance économique du pays. Très vite, le Comité Central des Houillères de France (CCHF)⁴, organisme professionnel chargé notamment du recrutement à l'étranger, profite des conséquences de la signature du traité de Versailles pour faire venir d'Europe centrale la main-d'œuvre nécessaire à partir de bureaux permanents.

I) L'émigration slave, conséquence de la chute des Empires allemand et austro-hongrois

1) 1920 : les premiers travailleurs polonais arrivent en France

En Pologne, une main-d'œuvre originaire des campagnes en grandes difficultés économiques est disponible. Le premier contingent arrive en novembre 1920. Il est composé essentiellement de manœuvres, ce qui ne convient guère aux Houillères françaises et par conséquent aux mines Schneider de La Machine. Ces dernières demandent du personnel qualifié. 100 à 150 personnes semblent indispensables à la bonne marche de l'exploitation. Dans un premier temps, le CCHF sollicité se tourne vers les régions qui emploient des mineurs de métier. En Allemagne, ce sont la Ruhr et, en Pologne, la région de Haute-Silésie. Une clause du traité de Versailles incite à recruter dans

1 Cet article s'inscrit dans la continuité des travaux publiés depuis plusieurs années par Marie-Françoise Gribet à propos de l'évolution de l'environnement technique, économique et social au sein des houillères de La Machine, pendant la Première Guerre mondiale et l'entre-deux-guerres. Par rapport à l'article inséré dans le présent volume du Marteau Pilon, nous renvoyons notamment le lecteur à la référence suivante : Marie-Françoise GRIBET, « Échos du quotidien aux mines de La Machine, au lendemain de la Grande Guerre (1919-1923) », *Marteau Pilon*, t. XXXIV, 2002, p. 97-106.

2 Voir Jean-Philippe PASSAQUI, « Le programme de modernisation des Houillères de Decize, à La Machine (1912) », *Marteau Pilon*, t. XVIII, juillet 2006, p. 79-92 et Jean-Philippe PASSAQUI, « Concentration de la production et renouvellement des pratiques commerciales au sein des houillères du bassin de Bourgogne-Nivernais au lendemain de la Première Guerre mondiale », *Annales de Bourgogne*, 2018, p. 97 à 124.

3 David PEYCERE, *Les mineurs étrangers en France entre les deux guerres : l'exemple de La Machine (Nièvre 1913-1940)*, Thèse de l'École Nationale des Chartes, sous la direction de Bruno Delmas et de Marie-Françoise Gribet, Paris, 1988, 281 p.

4 Voir, à ce sujet, Pierre CHANCEREL, *Le marché du charbon en France pendant la Première Guerre mondiale (1914-1921)*, Thèse pour le doctorat d'histoire sous la dir. de Michel Lescure, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 2012, 605 p. et Aurélie PHILIPPE, *Le Comité central des Houillères de France (1887-1940)*, Thèse pour le Doctorat d'histoire sous la dir. de Danièle Fraboulet, Paris, Université Paris XIII, 2021, 509 p.

ces régions. Elle oblige les ressortissants de minorités nationales qui vivent sur les territoires de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie à se fixer dans le pays dont ils adopteront la nationalité. En Allemagne, c'est le cas des Polonais qui travaillent depuis plusieurs générations dans la Ruhr. Ils devront choisir entre la Pologne ou la Ruhr avant 1922. Dans un premier temps, ces « Wesphaliens » qui sont des mineurs qualifiés restent en Allemagne. Ils font ensuite des allers et retours entre l'Allemagne et la Pologne pour, finalement, émigrer vers les mines françaises. Ils seront rejoints par des migrants ruraux venus de Posnanie et de Galicie centrale et occidentale⁵. Entre l'automne 1920 et l'automne 1921, 900 Polonais entrent en France chaque mois, dont une centaine de Polonais de la Ruhr, un recrutement jugé de qualité. Le CCHF prend d'ailleurs des dispositions pour transférer le plus de mineurs polonais possible de la Ruhr vers la France. Quand ce recrutement diminuera, il se tournera vers la Haute-Silésie. « Entre juin 1920 et juin 1924, les Houillères de Decize reçoivent un petit millier d'ouvriers polonais, soit une moyenne de 20 par mois... Elles en emploient environ 300 à la fin de la période... Dans l'ensemble, les Polonais restent à La Machine à peu près le temps minimum prévu...⁶ ». Après 1922, l'émigration polonaise en provenance de la Ruhr se tarit. Il semble bien que la Société Générale d'immigration (SGI), filiale du CCHF chargée de l'Industrie et de l'Agriculture, a cherché à varier les pays d'origine des migrants pour ne pas dépendre du seul gouvernement polonais. À La Machine, pour faire face aux aléas de la conjoncture, la Direction des Houillères de Decize entend ne pas se contenter du seul dispositif mis en place par le CCHF ou la SGI. Pour la Houillère, la diversité des provenances géographiques des travailleurs immigrés garantit une certaine souplesse dans le recrutement. Ainsi, la main-d'œuvre marocaine isolée en provenance des mines de Saint-Étienne ou de celles du Gard sera toujours acceptée quand le besoin s'en fera sentir et le recrutement depuis les Balkans complètera celui des Polonais⁷.

2) La recomposition territoriale des États d'Europe centrale, source de tensions politiques et facteur d'émigration des populations des Balkans

La France a signé des conventions « d'émigration et d'immigration » en 1919-1920 avec la Pologne,

⁵ David PEYCERE, *Op. cit.*, p.80 : « Leur nombre est estimé entre 100 et 130 000 »

⁶ Ibid. p. 92.

⁷ On dénombre 268 Nord-Africains à La Machine en 1922.

l'Italie et la Tchécoslovaquie. Plusieurs principes sont consignés dans ces conventions⁸ : « Les pays étrangers s'engagent à faciliter sur leur territoire, le recrutement de la main-d'œuvre qui nous est nécessaire ; nous nous engagerons par contre à assurer à celle-ci un traitement équivalent à celui dont jouit notre main-d'œuvre nationale, à exercer à cet égard un contrôle et à assurer d'une manière générale, la protection des travailleurs immigrés ». Les trois pays s'engagent à élaborer un contrat type qui applique les conventions internationales et fixe le cadre de vie au travail (hébergement, nourriture, temps de travail, avantages sociaux, conditions de résiliation du contrat) : « Le principe de l'égalité absolue de traitement entre ouvriers français et étrangers - héritage de l'immigration de guerre - y est affirmé constamment... »⁹. Si des conventions ont déjà été passées avec l'Italie entre 1904 et 1916, celle avec la Pologne est une œuvre de circonstance, signée à la hâte pour parer au plus pressé. Ainsi, la convention accorde à la Pologne la clause de la nation la plus favorisée dont en bénéficie pas la Tchécoslovaquie. En ce qui concerne le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes créé en 1918, le gouvernement du roi Alexandre 1er autorise la SGI à recruter sur son territoire en 1925, mais il ne signera un accord avec le gouvernement français qu'en janvier 1929, lorsque le royaume fédéral devient la Yougoslavie (en serbo-croate, pays des Slaves du Sud), le 6 janvier 1929. Les « Serbes » qui arrivent à La Machine entre 1923 et 1926 n'ont donc pas de contrat type.

II) Quelles sont les circonstances qui ont amené les Serbes et les Tchèques à travailler dans une exploitation minière du Centre de la France, propriété de la Compagnie Schneider du Creusot ?

1) Du Royaume des Serbes, Croates, Slovènes au Royaume de Yougoslavie

À l'issue de la guerre de 1914-1918, l'Empire Austro-Hongrois disparaît. Les régions slaves des Balkans contrôlées jusqu'alors par les Habsbourg (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Voïvodine serbe), le Monténégro et l'État Serbe indépendant sont rassemblées dans un seul Royaume dont la capitale est Belgrade, principale ville de Serbie. Quatre langues sont parlées et trois religions pratiquées. La Slovénie et la Croatie sont peuplées de slaves catholiques et sont depuis le Moyen-Âge sous la tutelle des Habsbourg d'Autriche. Au Sud de la

⁸ David PEYCERE, *Op. cit.*, p. 70-71.

⁹ Ibid., p.71.

Croatie, la Bosnie-Herzégovine est une ancienne province frontalière de l'Empire Ottoman peuplée de slaves catholiques, orthodoxes ou musulmans passés sous tutelle austro-hongroise ; la ville principale est Sarajevo. Le Royaume du Monténégro situé au bord de l'Adriatique, à l'ouest de la Serbie, a une population chrétienne orthodoxe qui parle la même langue que les Serbes. Les Slovènes, les Croates et les Monténégrins acceptent de se fondre dans le nouveau royaume de Yougoslavie pour échapper à l'emprise de l'Italie, car ces pays bordent l'Adriatique que l'Italie veut contrôler à partir de Trieste et de l'Istrie. Au sein du Royaume de Yougoslavie, les Serbes entendent disposer du leadership. Ils revendiquent un rôle moteur dans la guerre de 1914-1918. Le roi Pierre 1er de Serbie, proche de la France, meurt en 1921. Son fils Alexandre lui succède. Dans le cadre d'une monarchie parlementaire, il reprend le discours et l'héritage paternel. Au sein du royaume, Croates et Slovènes sont tournés vers les civilisations du Danube et sont ouverts à l'Europe de l'Ouest alors que les Serbes tiennent à leur autonomie. C'est dans ce contexte politique nouveau qu'une émigration du travail se développe en direction des pays occidentaux.

2) La République de Tchécoslovaquie, un État complexe

La Tchécoslovaquie est née elle aussi du démembrement de l'Autriche-Hongrie par les traités de Saint-Germain (1919) et de Trianon (1920). La Bohême et la Moravie, dépendantes de l'Autriche, sont réunies à la Slovaquie qui fait partie de la Hongrie. Prague devient la capitale de la nouvelle République de Tchécoslovaquie. Dans les années 1920, la stabilité du nouvel État n'est pas garantie. La qualité de son administration rassure toutefois le CCHF à la suite d'un voyage de son délégué en 1923.

La complexité politique du royaume Serbe, la cohabitation difficile des minorités en Tchécoslovaquie et dans l'Europe centrale en général, sont à l'origine de tensions fortes dans cette partie de l'Europe de l'entre-deux-guerres. Elles constituent sans doute une des causes des migrations d'alors entre l'Est et l'Ouest de l'Europe.

Du fait des accords entre les gouvernements tchèques et français, les premiers travailleurs tchèques arrivent en France en 1922 et officiellement dans les houillères en 1923. « Un courant régulier d'immigration tchèque qui peut fournir à l'industrie française plus de 2 000 ouvriers par an »¹⁰ a désormais s'établir.

10 David PEYCERE, *Op. cit.*, p.102

3) 1923-1926. Arrivée des Tchèques et des Serbes à La Machine

Les pays occidentaux ont effectué leur reconversion entre 1919 et 1923. Il faut dès lors développer les économies nationales mais la main-d'œuvre de toutes les qualifications a été décimée au cours des combats de la Première Guerre mondiale. Procéder à son remplacement en faisant appel à l'immigration est admis dès 1917. À La Machine, la Direction des Houillères a recherché une main-d'œuvre italienne à partir de 1913. En 1920, comme les autres compagnies minières, elle fait appel à de la main-d'œuvre polonaise. Celle-ci vient de Westphalie¹¹ mais aussi de Haute-Silésie. Selon le Chanoine de Plater, aumônier polonais dans les années 1950-70, « Ces polonais sont surtout d'origine rurale. Ceux des années 1920 - qui fut la grande émigration de base que nous retrouvons à La Machine - proviennent surtout des pays de l'Ouest polonais, c'est-à-dire de l'ancienne occupation allemande avant la Première Guerre mondiale »¹².

En 1921, les Houillères de Decize emploient 1 810 personnes. En 1922, 148 polonais sont installés à La Machine. Un an plus tard, on note l'arrivée de 338 nouveaux Polonais, mais 281 quittent la Houillère. Assiste-t-on à un renouvellement du personnel, qualification par qualification, à des démissions, des licenciements, des retours au Pays ? Ce sont là des facteurs d'explication possibles. Les Polonais vont constituer le groupe de main-d'œuvre étrangère le plus nombreux présent à La Machine. Au 1er janvier 1946, parmi les 6 627 numéros de matricule attribués au personnel étranger, on recense 2 585 Polonais (39%), 200 Tchèques (3%) et 760 Slovènes (11,4%)¹³. Les immigrés slaves ont été les plus nombreux à travailler aux mines de La Machine (3 545, soit 53,4%), suivis par les Marocains (1 240, 18,71%).

Les regards récents sur les étrangers à La Machine se sont portés sur les Polonais avec une tendance à amalgamer les populations d'origine slave à cette communauté. Pourtant, dans les années 1950-1960, on savait que telle famille était Yougoslave, tel mineur Serbe ou Croate en précisant « qu'on évitait de les faire travailler dans les mêmes chantiers, car dans leur pays, ils ne s'entendaient pas »¹⁴. Nous avons donc essayé de connaître un peu plus cette immigration

11 *Idem* p.77

12 Alexandre de PLATER-SYBERG, courrier à Marie-Françoise GRIBET, Verneuil, le 14 janvier 1971. (Archives de l'auteur)

13 Source : Archives Départementales de la Nièvre (ADN), État nominatif du personnel des mines de La Machine, 1er janvier 1946.

14 Échanges avec Jean GRIBET, années 1990.

tchèque et yougoslave. L'émergence, dans les années 1990, des Républiques de Tchéquie, de Slovaquie, l'éclatement de la Yougoslavie en États souverains a attiré l'attention sur cette partie de l'Europe des Balkans. Aujourd'hui, les familles évoquent leur origine slovène ou bien que leur père Slovaque a épousé une Polonaise qui leur parlait en polonais.

4) Les Tchèques et les Serbes à La Machine en 1923-1926, un recrutement varié

Les informations relatives au personnel venu d'Europe centrale se trouvent dans les Archives de La Houillère, elles-mêmes conservées dans les locaux du Musée de la Mine, à La Machine. Ce sont des dossiers et des registres spécifiques. Deux registres sont intitulés « carnets d'embauche », un pour les Serbes¹⁵, l'autre pour les Tchèques¹⁶. Dans le dossier des Polonais apparaissent aussi des éléments sur le personnel venu de Slovénie. Les registres indiquent pour chaque personne, son état civil, son itinéraire professionnel à l'étranger et en France, la durée de sa présence aux Houillères de Decize et sa destination quand il a quitté la Houillère. Les rédacteurs des registres mentionnent aussi des renseignements qui sont propres à chaque personne, comme les circonstances de sa venue, la composition de sa famille, la langue qu'il pratique. Ces registres sont l'expression d'une administration classique, mais leurs auteurs expriment également leurs impressions sur ces nouveaux arrivants. Exemple : « fort gaillard », « aspect faible », « un gamin ! », « costaud », etc. Les lieux de naissance sont mentionnés, une cinquantaine pour les Tchèques, soit un peu moins de la moitié et 39 sur 193 pour les Serbes. Les Tchèques sont nés en Bohême, en Slovaquie (Montagne des Tartas) mais aussi en Hongrie, en Slovénie, en Allemagne, en Autriche, en Pologne, dans la province de Mazowickie et à Messine en Sicile. Le premier Tchèque qui arrive à La Machine est né en Hongrie. Il a 37 ans, a travaillé 15 ans dans les mines en Westphalie puis en Lorraine où il est arrivé en février 1919 pour 8 mois dans un premier temps, puis de janvier 1921 à mars 1923. Nous ne savons pas dans quelles circonstances il est venu aux Houillères de Decize où il reste 2 ans et 3 mois puis, après une interruption de mai à octobre 1925, il est réembauché pour quitter à nouveau la Houillère le 25 mars 1926. Sa qualification n'est pas indiquée. Il est peut-être un de ces ouvriers migrants qui, embauchés en Westphalie avant la Première Guerre mondiale, ont dû quitter l'Allemagne en 1919 et choisir de se fixer, soit dans leur Pays d'origine, soit dans leur nouveau

15 ADN, 26 J 14408.

16 ADN, 26 J 11486.

lieu de travail, en France par exemple. Ce profil de mineur expérimenté est recherché par les compagnies minières qui peuvent faire appel à leurs organismes professionnels pour satisfaire leur demande. Cependant, dans la pratique, le mode de recrutement est varié.

5) Le recrutement nominatif dominant

Les Serbes et les Tchèques qui sont venus travailler aux mines de La Machine dans les années 1920 ne viennent pas des bureaux de recrutement du CCHF ou de la SGI. Leur connaissance des Houillères de Decize est due à des compatriotes présents en France, missionnés ou non par la Houillère pour recruter du personnel. Ainsi, Wanke Franciszek, âgé de 18 ans, « est arrivé à Faymoreau (Vendée) le 22 septembre 1923, n'y a pas travaillé, ne parle pas français, il est venu en France par ses propres moyens, a son passeport ». Ce jeune ouvrier reste deux mois à La Machine puis rejoint la Tchécoslovaquie. Le rédacteur du registre transcrit aussi l'appréciation du chef de poste sur l'aspect physique, la compétence, l'état d'esprit de la personne qui est à l'essai. Il s'agit d'évaluer les capacités physiques et mentales d'un ouvrier qui doit travailler dans un milieu contraignant (la température des chantiers peut atteindre 50°). Il faut cerner l'adaptation possible à un métier difficile qui sera exercé au sein d'une équipe d'hommes de nationalités diverses dont les langues pratiquées sont majoritairement slaves pour lesquelles les responsables français ont besoin d'interprète. Les Houillères de Decize souhaitent-elles maîtriser les allers et venues de ce personnel ? Dans les compagnies minières en France, les salaires sont variables. Ces différences ne sont pas ignorées des salariés qui recherchent autant que possible de meilleures conditions de travail et de rémunérations. Or, le marché du combustible peut-être fluctuant. En 1921 et 1925, les mines de La Machine connaissent des crises de la demande qui seront plus ou moins tempérées par les commandes régulières des usines du Creusot. La Houillère a besoin de souplesse dans la gestion du personnel. C'est la cause du recrutement au cas par cas des Serbes et des Tchécoslovaques entre mars 1923 et juin 1926, date d'arrivée des premiers contingents serbes. Les mines de La Machine n'ont pas pour autant rejeté l'opportunité d'embaucher un groupe de compatriotes en octobre 1923. 25 Tchécoslovaque sont alors embauchés. Ils ont comme caractéristique commune de venir de Faymoreau. Les Houillères de Faymoreau exploitent un sillon houiller qui s'étend sur cinq communes de Vendée et des Deux-Sèvres. En 1920, ces Houillères produisent 23 000 tonnes de charbon, en 1936, 60 000 tonnes (La Machine produit 141 221 tonnes en 1920 et prévoit 400 000 tonnes en

1930). L'augmentation de la production à Faymoreau intervient à la suite de la construction, en 1922, d'une centrale thermique, la centrale électrique de l'Ouest qui fonctionnera jusqu'en 1950. Entre 1923 et 1925, les puits principaux sont modernisés et en 1936, cette houillère emploie 230 personnes. Son essor explique l'appel à de la main-d'œuvre étrangère comme c'est aussi le cas pour les mines de La Machine. C'est peut-être la fin d'un contrat qui amène certains de ces mineurs à rejoindre d'autres Houillères dont celles de Decize en 1923. Parmi ces 25 mineurs de nationalité tchèque mais parfois nés en Slovaquie, La Machine recrute 19 piqueurs, 3 aides-piqueurs, un rouleur et deux manœuvres venus de la centrale électrique de l'Ouest.

Parallèlement au recrutement de mineurs tchécoslovaques, les Houillères de Decize font appel à de la main-d'œuvre de nationalité serbe.

6) Le recrutement de mineurs serbes et l'arrivée des premiers contingents en provenance du Royaume des Serbes, Croates et Slovène : 1923-1926.

Les premiers mineurs sont amenés par un compatriote qui rentre de permission. Trois d'entre eux

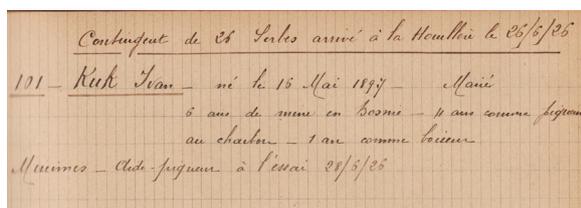


Figure 1. Ouvrier serbe. 26 J 14408, Registre « Serbes », N°1 à 193, archives du musée de la mine de La Machine, Nièvre

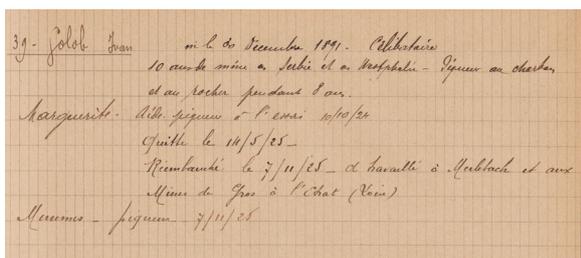


Figure 2. Ouvrier serbe. 26 J 14408, Registre « Serbes », N°1 à 193, archives du musée de la mine de La Machine, Nièvre

sont « envoyés par Pawlic » qui n'est pas désigné comme étant officiellement un agent recruteur. Dans le registre des Serbes qui consigne 193 noms, il n'y a aucune précision sur les circonstances de l'arrivée des 98 premiers venus. À partir de juin 1926, les Serbes viennent par contingents d'une vingtaine de

personnes (26, le 26 juin 1926, 20, le 4 juillet 1926, 24, en octobre de la même année et 17, le 3 décembre 1926), soit 87 au total.

Ces personnes sont passées par le Centre de Toul¹⁷ et sont amenées à La Machine par un convoyeur désigné (Carré). Elles ont également été recrutées dans le Royaume de Serbie par une personne nommée Burckardt. On apprend par ce registre que le mineur S 111 est « un ancien gendarme, et que c'est lui qui

ZEMSKÝ ÚSTŘEDNÍ ÚŘAD PRÁCE V PRAZE III.
CESKOSLOVENSKO—TCHÉCOSLOVAQUIE.

Č. nálezu
No du bulletin

KONTROLNÍ VYSVĚDČENÍ
o řemeslné kvalifikaci a zdravotním stavu.
Bulletin de vérification d'aptitudes professionnelles
et Médicales.

Jméno dělníkovo: *Rybníček* Příjmení: *April*
Nom de l'ouvrier: Prénom:

Rodiště: *Lochovice* Rok a měsíc narození: *3/4 1888*
Lieu de naissance: Date de naissance:

Bydliště: *Praha III. Kramboř*
Domicile à:

Zaměstnání (označiti počet roků strávených v dolech): *795*
Profession (indiquer, le nombre d'années passées à la mine): *harč. věsn. aide mineur*

Poznámky lékařovy: *Spisovatel*
Observations médicales:

Podpis dělníka: *Rybníček April* Praha, *le 9. 5. 26*
(místo kde byla konána přehlídka)
indication du lieu où a été passée
la visite médicale

Podpis lékaře: *J. Stöckl*
Signature du Docteur:

Obr. prsta dělníkovy:

Figure 3. Contrat serbe. 26 J 7850, anciens contrats d'embauche d'ouvriers étrangers, 1924-1926, archives du musée de la mine de La Machine, Nièvre

a donné les noms de tous les Serbes des 2^e au 4^e contingents (recrutement Burckardt) », ou encore que le S 139 offre de faire venir 100 Serbes. Ce sont les échos d'une demande d'émigration qui semble forte. En mai 1926, la SGI a signé, à titre privé, un accord avec Belgrade. Dans cet accord sont reprises la plupart des clauses connues dont l'usage d'un contrat type. C'est seulement à partir d'octobre 1926 que les lieux de naissance de ces nouveaux arrivants sont indiqués. Les villes et villages de naissance sont situés au Sud et à l'Est de la Slovaquie, en Styrie et en Basse Carniole,

¹⁷ Le Centre de Toul : ouvert par l'État en 1920, ce centre accueille les travailleurs et leur familles venus par convois ferroviaires des Pays d'Europe centrale. Les voyageurs y séjournent une à deux semaines. Ils y sont revaccinés, leurs vêtements sont désinfectés. C'est là qu'ils reçoivent leur affectation définitive et qu'ils signent le contrat qui indique leur lieu de travail. Source : David PEYCERE, *Op. cit.*

370

No du contrat / Stevilo pogodbe: 3444

TRAVAIL SOUTERRAIN / PODZEMNI RAD

POGODBA O NAJEMU / CONTRAT D'EMBAUCHAGE
za jugoslovanske premogokopne delavce / pour ouvrier mineur Yougoslave

DEPARTEMENT / Županija (pokrajina): La Société Générale d'Immigration agissant pour le compte de l'employeur

M. / G. du employeur: Denze

Lieu d'Employ / Stanuje v: La Machine / Bureau de Poste de Poita

Département de / Okrug (okružje): Nièvre / Gare de / Postaja: Nièvre

engage par le présent contrat pour une durée de 12 mois / angažira s to pogodbo za čas od 12 mesecov

Comme / u svojstvu: Petar Kovac / Petar 1896

M. / G.: Ca Zavarac / Bjeļovar

aux conditions ci-après: / za doli navedeno delo

Članek 1.

Podlečie katerega zopodnje, se obvezuje, da delavcu pooblaščenju te pogodbe, za upodobi naveden čas tekoč od dne iz njegovega prihoda, jamči vreden post. Potvrdi od prvega dneva po svojem prihodu, delavec pa se s avle strani obvezuje, da bo za isti čas opravil delo ki ga določa ta pogodba.

Prepovedano je delodajalcu premeščati delavca brez njegovega privoljenja in brez odobrenja francoskega Ministrstva Del. V tem slučaju nosi stroške premeščanja delodajalec.

Delodajalec ne more delavca poslati v nobeno francosko kolonijo ali v katero drugo zemljo ki je pod protektoratom francoske Republike.

L'Établissement employeur assure pendant la durée indiquée ci-dessus, à dater du lendemain de son arrivée, un travail continu à l'ouvrier signataire du présent contrat. De même l'ouvrier s'engage à effectuer pendant la même durée à partir du lendemain de son arrivée le travail prévu au contrat.

Il sera interdit à l'employeur de déplacer l'ouvrier, sans le consentement de ce dernier et l'autorisation du Ministère du Travail français. Dans ce cas les frais de déplacement seront à la charge de l'employeur.

L'employeur ne pourra pas envoyer l'ouvrier dans une colonie française, ou dans un pays placé sous le protectorat de la République Française.

1) Une la primski delodajalec.
2) Osnovni obdobje poudne delavčev.
3) Osnovni kategorije delavca.
4) Vse in primski delavci, voljeno (to, volilno obveznost, rojalni kraji (občina, srez (okraj), okrug (okrožje), županija).

1) Désignation et adresse de l'établissement employeur.
2) Indiquer la date de grand-masse la plus proche du domicile de l'ouvrier.
3) Indiquer la catégorie de l'ouvrier.
4) Nom, adresse de l'ouvrier, année et lieu de naissance (commune, district, département).

Figure 4. Contrat yougoslave. 26 J 7850, anciens contrats d'embauche d'ouvriers étrangers, 1924-1926, archives du musée de la mine de La Machine, Nièvre

dans la région de Ljubljana, mais aussi en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. Aucune de ces personnes n'est née en Serbie. L'administration des Houillères à La Machine a donc pris en compte l'extension territoriale du Royaume de Serbie. Les Slovènes, les Croates, les Bosniaques sont dorénavant des Serbes. Ils deviendront des Yougoslaves à partir de 1929, mais dans la liste des matricules attribués au personnel étranger, il n'est question que de Slovènes.

7) Qu'en est-il des qualifications et de l'expérience professionnelle de ces 193 migrants ?

27 d'entre eux viennent d'Allemagne (Westphalie, Rhénanie). La majorité de ces personnes travaillait dans les mines de Serbie (65). Une migration antérieure à la Première Guerre mondiale ou réalisée en 1919-1920 explique la présence de ces mineurs dans les mines autrichiennes (8). Certains de ces nouveaux arrivants ont travaillé en France (13), dans les différents sièges d'exploitation du Nord (Lens, Courrières, Ostricourt), de Lorraine (Merlebach, Tucquegnieux (mine de fer), Petite-Rosselle). Plus étonnant, un de ces mineurs serbes est signalé comme venant d'Amérique où il a séjourné 9 ans et demi. De ce fait, il parle anglais, comme un de ses compatriotes qui vient d'Angleterre. La Belgique est également un lieu de passage de ces

mineurs. Ils sont pour plus de la moitié de l'effectif (116) des hommes expérimentés. La majorité des ouvriers qui déclinent leur qualification se disent piqueurs au charbon et au rocher (50). Ce sont aussi des aides-piqueurs (8), des bowetteurs (mineur spécialisé dans le traçage des galeries). 7 sont manœuvres et l'un d'eux est chauffeur-machiniste (responsable de la circulation des cages). Ce sont là les métiers habituels de la mine. Néanmoins, seulement 29 de ces mineurs seront engagés comme piqueurs à l'essai, 6 comme aides-piqueurs à l'essai, 4 directement comme piqueur. Les chantiers en cours à La Machine nécessitent sans doute des mineurs spécialistes du traçage des galeries, mais il faut évoquer l'interrogation voire la défiance de la Houillère quant à la qualification réelle de ces mineurs pour expliquer les mises à l'essai et les déqualifications. Certes, ces mineurs peuvent plus ou moins bien s'adapter à la configuration des chantiers des mines de La Machine qui sont différents de ceux qu'ils ont connu jusqu'alors, mais ces mineurs ont entre 10 et 15 ans d'expérience, ce qui est appréciable. Les qualifications des personnels qui arrivent à partir de 1926 sont différentes, plus variées. Moins de la moitié (37) sont des mineurs (piqueurs, aide-piqueurs, boiseurs, rouleurs, machinistes) Ces nouveaux candidats à l'emploi dans les mines de La Machine viennent de l'agriculture (13), ont travaillé dans une cimenterie (12), sont bucherons (4), maçons (4), serruriers ajusteur (2), charpentier (1). Ils ont participé à des travaux dans des tunnels (2). Il faut ajouter qu'à cette époque, les mines exploitées en Basse-Styrie, dans le Centre-Est de la Slovénie, ferment en 1926 et que la grande cimenterie de Zidanimost, en crise également, ne peut accueillir les mineurs au chômage. Les difficultés économiques de la région d'origine de ces migrants se lisent dans les demandes d'embauche. Neuf de ces ouvriers seront engagés comme piqueurs à l'essai, huit comme aide-piqueur à l'essai. La moitié des emplois attribués ne demande pas de qualification particulière (24 manœuvres, 9 rouleurs).

8) La situation d'embauche des Tchèques est-elle différente ?

Les métiers de la mine se lisent dans les qualifications annoncées. Ce sont 43 piqueurs, 8 aide-piqueur, 9 rouleurs chargeurs, 2 boiseurs et un engaineur (manœuvre chargé de rouler les bennes de charbon dans la cage) qui proposent leur service. Si 11 d'entre eux ne précisent pas leur qualification, l'ajusteur, le monteur électricien, le maçon et le charpentier pourraient trouver de l'activité dans les ateliers d'entretien de la houillère. En fait, une partie des piqueurs (25) rejoint les principaux puits d'extraction. 46 sont embauchés comme aide-piqueurs à l'essai.

Un boiseur, un aide-bowetteur et deux rouleurs sont également recrutés. Pour les métiers du jour, on remarque l'embauche d'un machiniste et d'un maçon. Enfin, 37 personnes seront employées comme manœuvres. Les appréciations sur le comportement de ces ouvriers au travail sont plus nombreuses dans le registre des Tchèques que dans celui des Serbes. Nous ne savons pas s'il s'agit de consignes données par la Direction ou d'une attention plus grande du rédacteur à ce sujet par rapport à son collègue. Parmi les appréciations, on lit « bonne volonté mais maladroit au travail », « Assez courageux, manque de connaissances pour le boisage » ou encore « médiocre, ne semble pas avoir travaillé à la mine - pas dégourdi », « costaud, ne parle pas allemand, cherche à comprendre, rendement faible pour le moment, connaît bien le boisage », « parle bien allemand, n'a jamais travaillé en France, a travaillé un an à Oberhausen ». Une illustration de la particularité des candidats à l'embauche est celle de ce mineur qui a 25 ans de mine dont 6 en Amérique et dont il est dit qu'il est « vieux d'aspect pour son âge, assez bon, mais pas très connaisseur pour le boisage ». Quant au « T97 »¹⁸, il fait partie « d'un arrivage de 11 Tchécos amenés d'Aubin¹⁹ par le T 69 ». Si on peut penser que le fait de parler ou non allemand est le signe pour un Tchèque d'appartenir aux Sudètes ou d'avoir travaillé dans la Ruhr, celui qui est présenté comme « communiste pur-sang » se fait quant à lui l'écho des turbulences politiques de l'époque.

Les qualifications énoncées des mineurs tchécoslovaques et serbes sont similaires. Leur déqualification réelle ou relative est une réponse aux besoins des chantiers et l'illustration d'une politique salariale. Les piqueurs serbes ont été plus nombreux à être embauchés que les piqueurs tchèques. L'expérience plus grande des premiers a-t-elle compté dans ce choix ? Nous n'en avons pas la certitude. La déqualification de ces mineurs est-t-elle une cause des départs ? Dans les carnets d'embauche, on trouve peu d'informations sur les causes de départs, avec une seule mention liée à la chaleur du chantier. Les quatre autres remarques font état d'une recherche de meilleurs salaires auprès d'autres Compagnies. Une pratique admise est celle de visites au Pays pour des permissions pouvant atteindre quatre mois, suivies d'un retour à La Machine accompagnés de compatriotes ou non. Est aussi autorisé un retour à la Houillère après avoir travaillé pour une autre Compagnie.

18 Note. Le N° de matricule est précédé de la lettre S pour Serbe, T pour Tchèque, P pour Polonais.

19 Une des mines de houille de l'Aveyron.

III) Dynamiques géographiques, démographiques et familiales

1) La mobilité des mineurs, indication d'une concurrence entre compagnies et d'un marché variable d'un bassin à l'autre

Sur 119 arrivées, 85 mineurs tchèques (71,4%) vont quitter La Machine durant la période étudiée. Les mineurs serbes sont 56 (29%) sur 193 à quitter l'exploitation. Ces mineurs partent vers d'autres régions minières françaises. Les Serbes vont principalement à Saint-Étienne (11 sur 27), vers le Bassin du Nord-Pas-de-Calais, celui de Lorraine et la Belgique. Les Tchèques se dirigent en priorité vers le Bassin du Nord-Pas-de-Calais (24 sur 42). 12 d'entre eux vont dans les exploitations du Massif central (Bessèges, Carmaux, Cransac, Messeix, Saint-Étienne), cinq vont en Lorraine et trois retournent à Faymoreau. La dispersion des mineurs tchèques sur le territoire français est plus grande que celle des mineurs Serbes. Parmi les motifs de départs, l'insuffisance du niveau des salaires est évoquée pour 3% des Serbes et 5% des Tchèques. Le retour vers le Pays d'origine concerne 10,7% des mineurs serbes, 15% des mineurs tchèques. Dans les documents consultés, rien n'indique un appel des compagnies minières françaises en direction des personnes qui travaillent à La Machine, ni la mise en cause d'un recruteur appelant ses compatriotes vers tel ou tel bassin. La présence de membres d'une même famille dans le Nord ou à Saint-Étienne peut expliquer l'attractivité de ces bassins comme dans le cas de Faymoreau. Il semble que les mineurs tchèques soient plus mobiles que les Serbes. On formule l'hypothèse que ces derniers, plus anciens dans la profession, ont davantage de compétences et sont retenus à La Machine par différents avantages, le logement en particulier. Des opportunités d'embauche dans d'autres secteurs d'activité peuvent se présenter. Certains de ces mineurs d'origine rurale vont retrouver les chantiers de bucheronnage du Sud Morvan (« le S 54 va travailler au bois à Fours »), mais aussi les chantiers de construction, comme celui qui vient de s'ouvrir à La Machine au lieu-dit La Chapelle, où se construit la nouvelle cité. Le licenciement de personnel intervient pour inaptitude physique face à la dureté des chantiers, mais nous ne savons pas ce qu'il est advenu de ce jeune mineur « qui s'est perdu dans la mine ». Parmi les ouvriers congédiés, on trouve 5% de mineurs serbes et 10% de mineurs tchèques. Il faut remarquer que la contestation n'est pas la bienvenue aux Houillères de Decize. Ainsi, le cahier d'embauche des Tchèques indique que le : « T 31, marié, deux enfants, est venu réclamer pour son salaire. Roule et engagé à 20 f tandis que le 30 et le

34 roulent comme lui et touchent 25 f - congédié le 13 aout 1924 ». Dans ces deux cahiers d'embauche, les accidents du travail ne sont pas indiqués, mais deux décès sont signalés. Par exemple, un mineur a « été pris dans un éboulement ».

2) L'âge de ce nouveau personnel et la composition des familles

La catégorie de mineurs la plus représentée a entre 25 et 30 ans : (24,6% des Serbes, 30,4% des Tchèques). Mais parmi les mineurs âgés de 31 à 52 ans, 40% sont des Serbes, 26,8% des Tchécoslovaques. Le recrutement des mineurs venus du Royaume de Serbie s'est de fait basé sur l'expérience, alors que la main-d'œuvre tchèque est plus jeune. Les moins de 20 ans représentent 18% des effectifs tchèques et 14% des Serbes. Près de la moitié des personnes qui arrivent à La Machine se déclarent célibataires (54,3% des Serbes, 48,4% des Tchèques). Pour ce qui concerne le personnel marié et les pères de famille, les registres indiquent 32 familles serbes et 34 familles tchèques, mais il ne semble pas qu'elles soient présentes à La Machine. Toutefois, une analyse précise de la composition des familles peut être effectuée. Un quart des familles serbes a deux enfants. C'est aussi le cas pour la moitié des familles tchèques. Les familles de plus de 3 enfants représentent 59,3% chez les Serbes et 23,2% chez les Tchécoslovaques. La composition des familles (nombre de filles et de garçons avec leur âge), le lieu de résidence dans les Pays d'origine, sont indiqués. Pour les célibataires, sont aussi indiqués s'ils ont leurs parents ainsi que l'âge de ces derniers. Ce recensement détaillé laisse supposer de la part de la Compagnie une attention en vue d'une politique familiale dans la tradition de la politique paternaliste de la Compagnie Schneider.

Les Houillères de Decize emploient les pères et leurs fils de plus de 14 ans, comme il est de coutume dans les mines. Les frères d'un ouvrier mineur sont eux aussi embauchés. Les rédacteurs des registres mentionnent les événements familiaux, par exemple le mariage de la fille d'untel avec un nouvel embauché, ce qui signifie une famille de plus à La Machine. De même, il est noté qu'un ouvrier est arrivé avec sa femme, ce qui suppose que les enfants sont également présents. Effectivement, l'ainé des garçons figure trois mois plus tard en tant qu'embauché. La famille est alors perçue comme lieu de transmission du savoir minier. Elle apparaît aussi comme source de stabilité et de solidarité. Les premiers Polonais sont venus accompagnés de leur famille à la demande de leur gouvernement. Ce ne fut pas le cas pour les Serbes et les Tchèques. Qu'en est-il des conditions de vie de

ceux-ci ? Les carnets d'embauche contiennent peu d'informations à ce sujet. Dans le carnet des Tchèques, on apprend que « le T 9 communiste pur-sang louait une chambre 25 f par mois dans un logement à La Chapelle au P 696 – quitte le 11 décembre 1924, va dans le Nord » et le T 11 « Charvat Henri va habiter avec Kalish - à voir ». Selon ces remarques, les célibataires pouvaient trouver un hébergement chez un autre mineur, qu'il soit un compatriote ou non. David Peyceré écrit : « En novembre 1926, l'un des Slovénes qui tient une pension, Oblak est envoyé dans sa région, chargé de faire venir une cinquantaine de piqueurs ». Il s'agit soit du « S 16, Oblak François - né le 27 mars 1883, 41 ans - 4 enfants. 1g. 14 ans, 1f. 13 ans, 1 g. 8 ans, 1f. 4ans. 26 ans de mine en Westphalie - a commencé à 15 ans dont 24 ans comme piqueur - Marguerite²⁰, bowetteur - 9 aout 1924 » ou du S 77, Oblak Fran né le 18 janvier 1898 - marié 1 enfant, 12 ans de mine en Serbie, aide et piqueur depuis 5 ans. Envoyé par Pawlik Aide et piqueur à l'essai. 27 Janvier 1925 - mis à la disposition de Monsieur Bosc - Travaux Public - Marguerite - aide - piqueur le 7 mars 1925 ». Oblak Vinko, matricule S 22, est également répertorié dans le registre d'embauche. Célibataire, il a 24 ans et est arrivé en même temps que François Oblak. Il a été pendant 9 ans mineur en Serbie, et après avoir passé treize mois à La Machine comme piqueur à l'essai au puits Marguerite, il quitte la Houillère pour aller à Saint-Étienne. À signaler également, le S 78, Oblak Jean : « Célibataire, 15 ans, fils du Serbe 16 - en France depuis 2 mois - Marguerite- éclairer, le 31 janvier 1925 ». La famille Oblak est une illustration du dispositif des embauches aux mines de La Machine en 1925. L'évocation d'une pension tenue par l'un d'eux incite à la présentation de la Cité des Minimes où se trouvaient ces pensions.

La construction de cette cité a commencé en 1921. Son plan préétabli occupe une réserve foncière constituée à partir de lots de la forêt des Minimes. Les 6 premiers bâtiments construits sont à un étage et comptent chacun quatre logements. Deux de ces bâtiments sont aménagés en cantines pour le personnel célibataire. En 1923, 116 logements ont été réalisés auxquels s'ajoutent, à partir de 1924, 17 logements plus 4 pensions pour 15 célibataires chacune. Durant l'année 1925, 31 logements sont mis en construction pour être disponibles en 1926. Au moment de la venue à La Machine de quelque 300 mineurs serbes et tchèques, en majorité des hommes seuls, il existe 60 places en pensions et 133 logements de 2 et 3 pièces dans la cité réalisée pour un tiers. En 1926, les mineurs polonais sont les plus nombreux : 386 pour

²⁰ Qui désigne le puits Marguerite, remplacé quelques années plus tard par le puits Henri-Paul, foncé à proximité de ce dernier.

165 mineurs yougoslaves²¹. La seule cité des Minimes ne peut accueillir tout le monde et si les premières familles installées sont polonaises, la dispersion des mineurs étrangers dans les différents quartiers de la ville devient une nécessité. Rappelons que les baraquements construits dans le quartier des Glénons au moment de la Première Guerre mondiale pour accueillir les Chinois, les Marocains et les prisonniers de guerre, sont en partie disponibles. Depuis 1920, ils sont utilisés comme lieu d'accueil des quelque 150 travailleurs immigrés et de leur famille en attente d'un logement. La construction de la Cité des Minimes n'est pas pour autant accélérée. Des tranches de tailles variables sont construites jusqu'en 1948.

Conclusion



Figure 5. Portrait de Paul Duhr, né en 1888, archives du musée de la mine de La Machine, Nièvre

En 1921, au moment des premières années d'arrivée des immigrants d'Europe centrale, la ville de La Machine compte 4 971 habitants. Elle en possède 23 de plus en 1926. Durant les dix années qui vont suivre, la ville va accueillir 532 habitants supplémentaire pour atteindre le chiffre de 5 526 en 1936. L'évocation du recrutement de la main-d'œuvre étrangère laisse deviner les difficultés rencontrées dans l'exploitation et en ville par les allers et venues d'une main-d'œuvre qui, à son arrivée, ne parle pas français, s'exprime parfois en allemand, langue maîtrisée par l'ingénieur principal Daniel Charroux qui peut, de ce fait, régler maints détails. Les registres d'embauches témoignent du fait que Serbes et Tchèques ont souvent acquis de l'expérience avant d'arriver à La Machine, dans leur propre pays ou dans les pays limitrophes. Ainsi, un Tchèque « né en Autriche, parle allemand et a effectué

21 David PEYCERE, *Op. cit.*, p. 227.

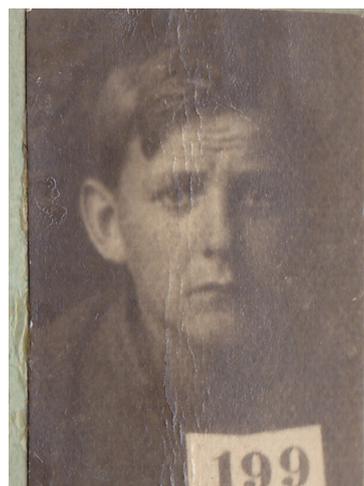


Figure 6. Portrait de Marian Philipiak, archives du musée de la mine de La Machine, Nièvre

16 mois de mine en Russie... ». David Peyceré indique « qu'un certain nombre de noms ukrainiens figurent parmi les mineurs polonais originaires de la Voïvodie de Lwow »²². La pratique de langues slaves diverses mais proches a sans doute facilité les échanges au travail et entre les familles dès la première génération, mais il y a eu aussi des particularités professionnelles qui ont été partagées. Les différences entre les premiers groupes arrivés existent ; les Serbes sont plus expérimentés, en particulier ceux qui viennent de Slovénie.

Les Tchèques, plus jeunes, sont plus mobiles. La Houillère, en attribuant des contrats courts de 4 à 6 mois, a peut-être joué de cette mobilité du personnel migrant, tout en choisissant et en fixant dans la ville, par l'offre de logements, le personnel qui lui convient. Il faut souligner que ces migrants ne sont pas seulement une main-d'œuvre à la recherche de n'importe quel travail. Ce sont des mineurs, souvent qualifiés, qui viennent chercher dans les mines françaises un emploi qui leur correspond, avec l'espoir de pouvoir s'installer avec leur famille. Aux Houillères de Decize, vingt ans après cette vague de recrutement, en 1946, la liste des personnes étrangères recense 55 Serbes. Onze d'entre eux sont arrivés entre 1923 et 1926. Parmi les 5 Tchèques portés sur cette liste, aucun ne faisait partie du premier groupe. Nous n'avons pas la liste de ceux qui, restés à La Machine, ont choisi, dès avant la Seconde Guerre mondiale, la nationalité française, ce qui aurait complété notre connaissance de cette immigration venue d'Europe centrale.

22 Idem, p. 128.

étude	dates	composition	type d'échantillons	usage	commentaire
M. Faraday	1819-1824	Ni : 3 à 10 % Ni 2 % - Cr 2,2 % + Rh, Ir, Ag...	boutons : 50 g lingots : 5 à 10 kg	Rasoirs chirurgie	pas de trace de production de masse
P. Berthier	1821-1831	Cr < 16 %	échantillons de laboratoire	étude	étude de laboratoire
Richardson	1865	Ni < 50 %	échantillon de laboratoire (40 g)	étude	étude de laboratoire
Wolf	1830	Fe – Ni	petits lingots	canons de fusil Serrurerie Coutellerie	production locale
P. Thurber	1850	Ni < 3 %	échantillons	étude	étude de laboratoire
W. Fairbrain	1858	Ni = 2,5 %	laboratoire et industriel	étude	la pureté du nickel est mise en cause

Tab. 1 : Principaux travaux concernant les alliages fer-nickel et les alliages fer-chrome entre 1820 et 1860.